



SOCIÉTÉ NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Compte rendu du Comité Directeur SNGRPC du Vendredi 22 Avril 2022 (18h-20h)

Présents : Jean-Luc Wuhrlin, Nicolas Billiard, Eric Gilbert, Guy Valentin, Dominique Laplante, Christian Charée

En Visio : Jean-Louis Barlatier, Denis Reynaud, Jean-Claude Monceaux, Corinne Tournassat, Michel Chadelas, Jean-Louis Le Coq, Jean-Louis Saudrais, Marie-Paule Kieffer, Elise Martinez

Invité : Serge Mikoff

Excusé : Guy Llata

Absents : Patrick Locheron, Benoit Audema

1. Point sur la campagne d'adhésions 2022 (information)=> NB

Au jour de la réunion du Comité directeur, le nombre d'adhésion se montait à 235 (274 adhérents en 2021). Nous espérons que la Ronde Blanche du Dimanche 24 Avril va nous permettre d'attirer de nouveaux adhérents.

2. Point Financier (information) => JLB

Actuellement un résultat positif de 1400€, mais 90% des produits sur adhésions ont été rentrés, et il reste 8 mois de charges salariales à assurer avec les produits des régates et les subventions. Plusieurs subventions ont été demandées pour les activités telles que les entraînements, les licences journalières sur les Rondes Blanches, et les régates de voile légère.

Quelques corrections à porter sur le compte de résultats sur les comptes utilisés pour les achats de matériel audiovisuel (à passer sur la provision 2021) ou l'achat des tenues de mer.

3. Commission Voile Légère :

a. Point sur la convention voile loisir et soutien aux régates (information)

=>JLW/CT (5min)

b. Point sur école de voile sportive, intervention de Franck Citeau (information) => JLW/CT (20min)

c. Information sur Baie de Camargue Sailing et base de vitesse (information)

=> JLW/FC (5min)

Ecole de voile et soutien aux régates

Pour la partie école de voile loisir le projet de convention 2022 reprend les termes de la convention signée en 2021. Les chiffres présentés sont basés sur une hypothèse de nombre d'élèves et d'un nombre de sessions et de stages.

La partie qui concerne la participation aux régates est maintenue dans son calcul. Seule la dénomination changera pour tenir compte des nouvelles règles imposées à la régie. Celle-ci nous garantit un soutien sur des régates souvent structurellement déficitaires. Cependant nous nous sommes engagés à déposer parallèlement des subventions à la région et au département pour alléger l'éventuel soutien de la régie et de la commune pour moitié chacun. Ces demandes de subventions sont aujourd'hui effectuées.



SOCIETE NAUTIQUE

GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

Cette convention, chiffres et textes, est en cours de rédaction par la Régie pour validation au prochain CA du 13 mai 2022. Dès réception de ce document, celui-ci sera envoyé au comité directeur pour une dernière validation.

En ce qui concerne la voile légère sportive et devant nos difficultés de moyen et de détection, notre maire a souhaité nous aider en nous apportant un soutien financier important au travers principalement de la communauté de commune pour le financement d'un entraîneur dans un premier temps sur durée de 3 ans avec des objectifs de réalisation à atteindre. Frank Citeau est intervenu pour nous donner sa vision du développement de cette école de sport et du profil souhaitable du futur entraîneur.

Un projet de budget a été établi par Corinne Tournassat sur 3 ans à la demande de la communauté de commune. Celui-ci a été présenté lors du comité directeur.

Le comité directeur reçoit dans sa majorité positivement cette proposition mais souhaite avoir plus de précision et garantie sur la ou les conventions ainsi que le financement du budget prévisionnel de ce projet. Le recrutement, ne se limite pas au financement d'un salaire mais aussi à l'investissement d'un semi-rigide (soutien indispensable de la ligue) ainsi que les frais de fonctionnement. Cette condition devra nous être garanti afin que cette école de voile sportive s'équilibre entre les recettes et les dépenses.

Le comité directeur soulève quelques remarques et constatations :

- Un redémarrage 2022 très lent de l'école de voile loisir ciblée sur les enfants de la communauté de commune et une alimentation de l'école de voile sportive vraisemblablement retardée,
- Une suggestion est faite d'élargir le rayon du recrutement si la population de la communauté de commune n'alimente pas suffisamment cette école de sport,
- Une embauche à plein temps nécessitera de définir un planning annuel avec nécessité d'une forte implication de l'UCPA (accord à définir entre SNGRPC, CC le financeur et l'UCPA),
- Un lieu devra être dédié à cette école sur la zone du Port comme un local ou un conteneur vitré et électrifié qui pourra à terme être complété par un second. Une claire désignation école de voile avec les sigles FFV et SNRRPC sera nécessaire pour faire connaître celle-ci.

Le souhait de notre maire de démarrer le contrat d'embauche dès le mois de septembre nécessitera que toutes les conventions aient été mises au point par les parties avant le 15 juin 2022 et que notre comité directeur se soit prononcé positivement lors de notre dernier comité directeur de ce même mois.

Cette date de septembre nous paraît techniquement trop rapprochée et nécessiterait une période d'au minimum 6 mois avant de démarrer réellement cette école de voile sportive. Cette information sera à prendre en compte dans les objectifs.

Si nos partenaires sont prêts à travailler dans les temps ces conventions, nous le serons.

4. Politique Tarifaire 2022-2023 (prix des différentes manifestations : Challenge, MiniMax, régates voile loisir, Entraînements, repas, etc..) => NB/JLW (15min)

La grille tarifaire 2022-2023 est un report de la grille 2021-2022 à quelques exceptions.



SOCIETE NAUTIQUE GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

La première discussion porte sur l’augmentation du tarif de la MiniMax à 260€. Cette augmentation est demandée par rapport au surcout lié à la location des balises de tracking GPS (85€/balise) qui équiperont les bateaux sur cette course au large. Un parti du surcout est financé avec la subvention de la Ligue pour les épreuves du Championnat Duo-Solo. Le Comité directeur valide ce tarif de 260€.

Denis Reynaud demande qu’une augmentation de la Toi&Moi à 20€ ou 25€ au lieu de 15€ permettra aux organisateurs d’avoir qq moyens supplémentaires pour des prix et autres lots amenant plus de convivialité. La tarification actuelle semblant bien fonctionner puis que le compte résultats est largement positif en 2021, l’ensemble du comité directeur s’oppose à cette augmentation.

Pour les autres tarifs, ils sont acceptés par le comité directeur dans son ensemble.

Type d’épreuve	Tarif de référence
Entrainements	gratuit jusqu'à fin 2022, à discuter pour 2023
Rondes Blanches	10 €
Licences Journalières pour Rondes Blanches	5 €
Ronde SNSM	20 €
Rotary Race	30 €
Challenge de la Baie/Trophée de la Baie	25 €
Trophée 30/16	15 €
Championnat 30/16	20 €
La Ronde de Nuit	20 €
Trophée Lacaze	35 €
Week-end de régates 2J (Gardianne/Sétoise)	25 €
Régate conviviale 1J (Toi&Moi/UShip/Estivale/etc.)	15 €
MiniMax	260 €
Défi du Lion	75 €
Championnat de Ligue VL	10 à 15€
Challenge VL	7 €
CATA CAMARGUAISE jeune (-21ans)	25,00 €
CATA CAMARGUAISE solo	30,00 €
CATA CAMARGUAISE duo	45,00 €
Challenge Dragon	20 €

Il reste souhaitable que chaque manifestation nautique ait un budget à l’équilibre, néanmoins, une tolérance pour qu’une ou deux épreuves puissent avoir un budget déficitaire existe, car certaines épreuves finissent généralement bien bénéficiaires.

La grille tarifaire sera quoiqu’il en soit rediscutée en Q4-2022 pour les tarifs 2023 lors de l’élaboration du budget 2023.



SOCIETE NAUTIQUE

GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

5. Commission Voile Légère : point sur les régates à venir (information) => CT

La CIMA 420 débute le 25 Avril, l’organisation est complète, il y a 69 bateaux inscrits. Les jeunes ont déjà commencé à arriver dès le vendredi 22 Avril. La soirée d’inauguration est prévue le Mardi 26 Avril à 18h.

6. Commission Voile habitable : point sur les régates à venir (information) => DL

Le Trophée Lacaze et le Trophée 30/16 les AC sont finalisés. Pour l’Uship c’est en préparation. La Gardianne/Les Toques et la Sétoise aussi. L’objectif d’Eric Gilbert est d’avoir les documents prêt un mois avant la régate.

Pour la Minimax, l’organisation est finalisée, il y a potentiellement 21 concurrents pour le moment (11 certains, 6 en attente, 4 nouveaux). L’objectif est d’avoir 22 bateaux minimum. Les inscriptions seront ouvertes après le Trophée Lacaze.

7. Préparation du Calendrier 2023 (information) => NB

Le groupe de travail avance, une version 7 est en cours de discussion. Une validation sera discutée en comité directeur prochainement avant d’aller discuter avec les autres clubs de la Baie (CNP et YCGM).

8. Aide au coureur : Dossier Fao Le Coq (validation) => NB/JLW (5min)

Jean-Louis Le Coq ayant réduit les objectifs de son programme sportif pour 2022, il demande si l’aide aux coureurs, subventionnée par la mairie, peut être reportée sur Faodren Le Coq, qui a un programme de compétitions de kite important. Jean-Louis Saudrais rappelle que cette aide est potentiellement nominative, et donc pas transposable. Pour éviter toute contradiction avec la mairie, et en l’absence de vérification, l’aide n’est pas attribuée.

Néanmoins et pour soutenir Faodren dans ses activités, le comité directeur propose et valide de rembourser les frais d’inscriptions et d’hébergement sur les compétitions, sur présentation de notes de frais, à hauteur de 2000€ sur l’année 2022. En contrepartie, Faodren pourra venir animer un RDV du Club. Une convention sera mise en place pour cadrer cela.

9. Points divers

n.a.

10. Prochaines réunions du comité directeur

Le Vendredi 20 Mai 2022 à 18h

Le Vendredi 17 Juin 2022 à 18h

Fin de Réunion 20h00

Le 22/04/2022

Secrétaire Général

Nicolas BILLIARD